

Chronique Santé et sécurité au travail 2017-2018



Esprit es-tu là ? Le présentéisme au travail

Sources : Monique Legault Faucher Vous avez dit présentéisme ?
Guy Sabourin Le présentéisme au travail-Corps présent, rendement absent
SSQ Le présentéisme

En voulant diminuer à tout prix le taux d'absentéisme, les employeurs ont créé un monstre : le présentéisme. En effet, le phénomène des travailleurs présents au boulot en étant physiquement ou psychologiquement malades est un phénomène inquiétant et grandissant.

Mais pourquoi un employé choisit-il d'aller travailler en étant malade ?

Parce qu'il a un sens du professionnalisme aigu, parce qu'il ne veut pas que ses collègues héritent de ses tâches, parce qu'il est en surcharge et que la surcharge empirera s'il s'absente, parce qu'il ressent une certaine pression organisationnelle, parce qu'il est démotivé ou victime de harcèlement, parce qu'il a une condition physique ou psychologique personnelle de vulnérabilité, parce qu'il ne veut pas attirer l'attention, parce qu'il accomplit ses tâches extrêmement rapidement et qu'il n'a plus rien à faire, parce qu'il est insatisfait de son travail, parce qu'il songe à changer d'emploi de toute façon, parce qu'il a épuisé sa banque de congés de maladie, bref parce qu'il ne peut pas ou ne veut pas s'absenter.

Or, cette mise en scène coûte cher et n'est pas sans risque. D'abord, il y a un risque évident que la santé physique ou psychologique du travailleur se détériore lentement mais sûrement : ce qui était un banal rhume est devenu une sinusite et le présentéisme se transforme en fin de compte en absentéisme. De plus, le travailleur met la santé et sécurité des autres travailleurs en danger : le banal rhume a jeté son dévolu sur les collègues du travailleur. Assurément, il y a une baisse flagrante de performance et de productivité individuelle et collective.

Attention, travailleurs syndiqués de l'éducation : nous sommes doublement à risque.

C'est que les travailleurs en relation d'aide sont plus enclins à venir travailler malades, car ils ne veulent pas laisser tomber les personnes qu'ils aident et que le présentéisme est plus important dans les milieux syndiqués de la fonction publique et parapublique.

Les chiffres, selon les sources ci-haut mentionnées, sont alarmants : au Québec, en moyenne, pour 5 jours d'absence par année par travailleur, 10 jours sont travaillés en étant malades, soit le double. 40 % des travailleurs dépressifs ne se sont jamais absentés de leur travail et les problèmes de cette nature engendrent deux fois plus de présentéisme que tout autre problème de santé. On estime à 6,6 milliards de dollars le coût du présentéisme au Québec.



SCFP
5222

Syndicat des professionnelles et professionnels Laval-Rive-Nord
Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5222

Dans ce contexte, comment agir ?

En fait, il appartient à l'employeur d'assainir le milieu de travail et d'améliorer les conditions de travail : multiplier les marques d'appréciation, diminuer la surcharge de travail ; s'occuper des conflits et du harcèlement ; accommoder les travailleurs qui en auraient besoin ; s'inquiéter de l'état de santé des travailleurs.

En terminant, n'hésitez pas à porter à l'attention de votre syndicat toute situation pouvant entraîner du présentisme, n'oubliez pas que vous avez un programme d'aide aux employés et un service de délégués sociaux formés pour vous écouter et vous orienter vers des ressources adéquates.

Sur ce, merci et bonne santé mentale !

Isabelle Michaud
Déléguée adjointe des professionnels à Laval